



epss

PRÉPAS SELECTIONS 2021

Éducateur
de Jeunes
Enfants

Assistant
de Service
Social

Éducateur
Spécialisé

Coordination de la formation

Marie-Noëlle DESOEUVRE

✉ : mn.desoeuvre@epss.fr

☎ : 01 30 75 61 56

Gestion administrative

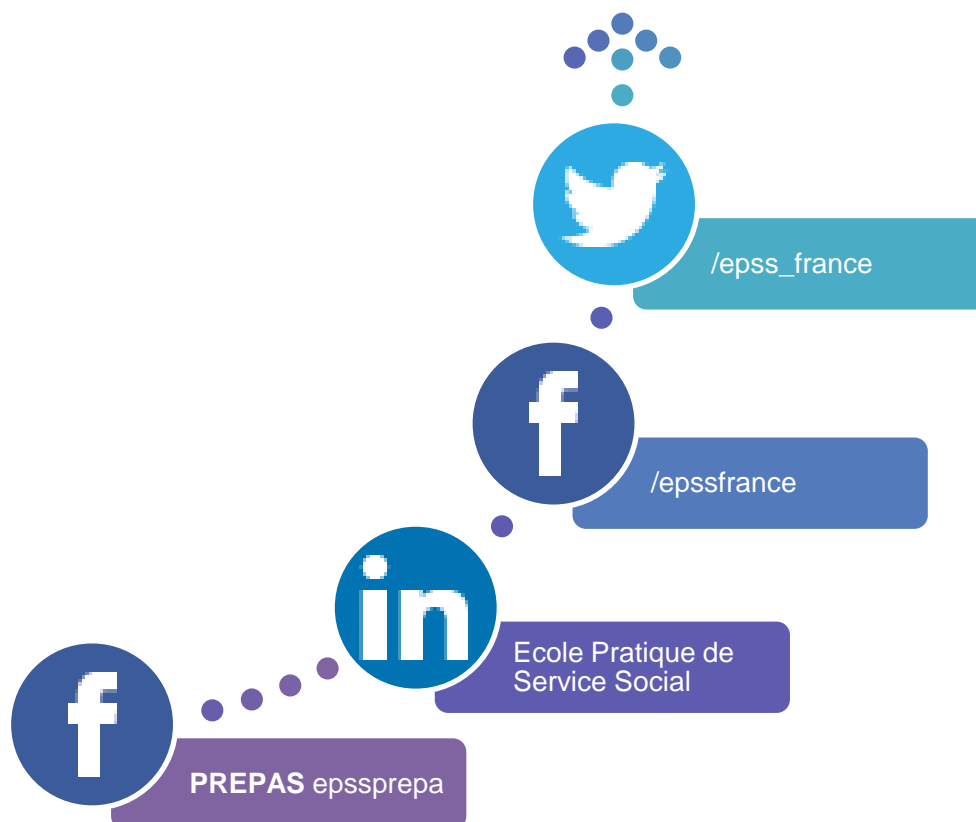
Barbara CALLOT

✉ : b.callot@epss.fr

☎ : 01 42 79 50 20

Retrouvez tout l'epss sur

www.epss.fr





Le mot de la coordinatrice ...

D'un côté, des sélections plus simples car seulement un oral depuis 2019 ? Une véritable erreur ! Depuis l'inscription des Établissements de Formation en Travail Social dans Parcoursup, le nombre de candidats aux formations ES, EJE, ASS a explosé !

D'où l'intérêt de prépas qui vous permettent de construire votre parcours de formation, et qui plus est d'une prépa conjuguant la longue expérience d'un centre de formation en travail social et la nouveauté qu'est l'e-learning !

Il est plus que vivement conseillé de développer une immersion dans le secteur, par une expérience professionnelle et/ou bénévole (mission de service civique, vacations, etc.). S'impliquer dans des fonctions sociales ou éducatives fait la différence lors des épreuves de sélection. En effet, les candidats y développent une perception de la réalité des champs professionnels visés : engagement dans une relation avec des personnes et leur accompagnement, travail en équipe pluri-professionnelle, image et posture professionnelles, etc.

Nos prépas sont un véritable atout pour préparer vos sélections, notamment :

- *un travail personnel renforcé et guidé via une plateforme pédagogique,*
- *des mises en situation orales,*
- *un accompagnement personnalisé.*

Marie-Noëlle DESOEUVRE

Chargée de mission

mn.desoeuvre@epss.fr

Tél. : 01 30 75 61 56

Durée

62 heures dont :

- 42h00 de présentiel
- 3h00 de tutorat individuel
- 16h00 sur plateforme pédagogique
- 1h00 d'entretien en visioconférence

Dates :

La formation sur la plateforme pédagogique sera ouverte du 16 novembre 2020 au 31 mars 2021.

En présentiel

- Samedi 16 janvier 2021
- Samedi 23 janvier 2021
- Samedi 30 janvier 2021
- Samedi 13 février 2021
- Samedi 6 mars 2021
- Samedi 13 mars 2021
- Samedi 20 mars 2021
- Samedi 27 mars 2021 (réserve)

Horaires en présentiel : 9h30 / 16h30

Lieu

139 bd du Montparnasse
75006 Paris
(M° Raspail & Vavin / RER Port Royal)

Public

Toute personne se présentant aux épreuves de sélection d'entrée en formation ASS, ES, EJE. Avoir une « petite » expérience professionnelle et/ou bénévolat (service civique*, stages, animation, etc.) est recommandée.

* cf. brochure partenaires service civique

Prix

Inscription individuelle : 744 €
Possibilité de payer en 4 fois maximum

Inscription par l'employeur : 992 €

Objectifs

- Définir son projet et le présenter
- Développer vos connaissances sur les métiers du social et le travail social
- Mieux vous connaître et parler de vous
- Identifier les atouts de votre parcours, vos motivations et les argumenter en lien avec votre projet
- Développer une communication orale et écrite (lettre de motivation) positive et dynamique
- Consolider vos connaissances sur l'actualité sociétale et sociale.
- Préparer et s'entraîner à un entretien d'admission

Programme

- **Méthodologie**
 - Rédiger une lettre de motivation (+ autoformation et tutorat)
 - Structurer et argumenter un propos
 - Développer son autonomie de travail (autoformation)
- **Connaissance des métiers du travail social et de leur contexte**
 - Construire un projet de formation réaliste
 - Interroger et analyser ses représentations du métier et du travail social (autoformation)
 - Développer ses capacités de questionnement, de réflexion et d'analyse
- **Connaissance de soi**
 - Mesurer ses appétences et évaluer ses expériences (+tutorat)
 - Argumenter autour du choix du métier (+ autoformation)
 - Repérer les spécificités et les périmètres des métiers (autoformation)
- **Oral**
 - Connaître les attendus des concours
 - Améliorer son aisance orale
 - Démontrer ses motivations et ses capacités
 - S'entraîner lors d'une simulation de jury

Une présentation de la plateforme d'autoformation vous

Durée

35 heures dont :

- 24h de présentiel
- 1h de tutorat individuel
- 10h sur plateforme pédagogique

Dates :

La formation sur la plateforme pédagogique sera ouverte à partir du 15 janvier au 31 mars 2021.

En présentiel :

- Lundi 15 février 2021
- Mardi 16 février 2021
- Jeudi 18 février 2021
- Vendredi 19 février 2021

Horaires en présentiel : 9h30 / 16h30

Réserver le 17 février pour un temps de travail personnel

Une enquête métier est à réaliser avant la formation en présentiel. Un guide d'enquête vous sera envoyé dès la finalisation de votre inscription.

Lieu

139 bd du Montparnasse
75006 Paris
(M° Raspail & Vavin / RER Port Royal)

Public

Toute personne se présentant aux épreuves de sélection d'entrée en formation ASS, ES, EJE.

Prix

Inscription individuelle : 420 €
Possibilité de payer en 3 fois maximum

Inscription par l'employeur : 560€

Objectifs

- Définir son projet et le présenter
- Développer vos connaissances sur les métiers du social (auto-formation via la plateforme)
- Identifier les atouts de votre parcours, vos motivations et les argumenter en lien avec votre projet
- Développer une communication orale et écrite (lettre de motivation) positive et dynamique
- Se préparer et s'entraîner à un entretien d'admission

Programme

- **Méthodologie**
 - Rédiger et une lettre de motivation
 - Structurer et argumenter un propos
- **Connaissance des métiers du travail social et de leur contexte**
 - Interroger et analyser ses représentations du métier et du travail social (autoformation)
- **Connaissance de soi**
 - Mesurer ses appétences et évaluer ses expériences
 - Argumenter autour du choix du métier (+ autoformation)
- **Oral**
 - Connaître les attendus des concours
 - Améliorer son aisance orale
 - Démontrer ses motivations et ses capacités
 - S'entraîner lors d'une simulation de jury

PREPA DU SAMEDI

Inscriptions ouvertes jusqu'au 11 janvier 2021

Inscription individuelle : 744 €

Détails des règlements :

- 100 € : frais d'inscription
- 644 € : solde payable en 4 fois maximum, en fonction de la date d'inscription :

Possibilités d'échéancier (solde) :

Dossiers reçus avant le 1^{er} octobre 2020

Possibilité de paiement en :

- 4 fois, soit 4 x 161 €
- 3 fois, soit 1 x 216 € + 2 x 214 €
- 2 fois, soit 2 x 322 €
- 1 fois, soit 1 x 644 €

Dossiers reçus avant le 1^{er} novembre 2020

Possibilité de paiement en :

- 3 fois, soit 1 x 216 € + 2 x 214 €
- 2 fois, soit 2 x 322 €
- 1 fois, soit 1 x 644 €

Dossiers reçus avant le 1^{er} décembre 2020

Possibilité de paiement en :

- 2 fois, soit 2 x 322 €
- 1 fois, soit 1 x 644 €

Dossiers reçus après le 1^{er} décembre 2020

Paielement en 1 fois, soit 1 x 644 €

Inscription via l'employeur : 992 €

Payable sur présentation de facture, à l'issue de la formation

PREPA EXPRESS

Inscriptions ouvertes jusqu'au 8 février 2021

Inscription individuelle : 420 €

Détails des règlements :

- 100 € : frais d'inscription
- 320 € : solde payable en 3 fois maximum, en fonction de la date d'inscription :

Possibilités d'échéancier (solde) :

Dossiers reçus avant le 1^{er} novembre 2020

Possibilité de paiement en :

- 3 fois, soit 1 x 108 € + 2 x 106 €
- 2 fois, soit 2 x 160 €
- 1 fois, soit 1 x 320 €

Dossiers reçus avant le 1^{er} décembre 2020

Possibilité de paiement en :

- 2 fois, soit 2 x 160 €
- 1 fois, soit 1 x 320 €

Dossiers reçus après le 1^{er} décembre 2020

Paielement en 1 fois, soit 1 x 320 €

Inscription via l'employeur : 560 €

Payable sur présentation de facture, à l'issue de la formation

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET PARTICIPATION

*Les conditions générales de ventes de l'epss sont disponibles sur notre site www.epss.fr.
Elles seront annexées aux contrats et conventions.*

Conditions d'inscription & Modalités de paiement

Les dossiers d'inscription sont traités **par ordre d'arrivée**, sous réserve d'être complets, cachet de la poste faisant foi. Ils seront placés sur liste d'attente, le cas échéant.

Le dossier complet doit être constitué de :

- Du dossier complété et signé.
- Une photo d'identité récente
- Le chèque de 100 € de frais d'inscription.
- L'accord de prise en charge et l'autorisation de l'employeur (financement employeur).

A réception du dossier complet :

- Inscription individuelle :
 - Un contrat de formation en deux exemplaires est adressé, dont un exemplaire est à nous retourner, signé, dans un délai de dix jours.
 - Les 100 € de frais d'inscription seront encaissés immédiatement.

Toute personne établissant une demande d'aide financière auprès d'un organisme devra fournir l'accord de ce dernier, avant l'entrée en formation. Dans l'attente, le dossier sera placé sur liste d'attente.

L'inscription sera rendue définitive dès réception du contrat signé, et de l'ensemble des règlements (ou accord de prise en charge).

- Inscription via l'employeur :
 - Une convention de formation en trois exemplaires est adressée à l'employeur, dont un exemplaire est à nous retourner, signé, dans un délai de dix jours.

L'inscription sera rendue définitive dès réception de la convention signée par l'apprenant, son employeur et l'epss.

Convocations

Environ un mois avant le début de la formation, une convocation sera adressée au participant, accompagnée du planning, du plan d'accès à nos locaux et des codes de connexion à la plateforme numérique. Des documents pédagogiques peuvent être ajoutés.

Conditions de réalisation

En cas d'insuffisance de participants, l'epss se réserve le droit d'annuler, contre remboursement, ou de reporter un stage de formation, dans le respect d'un préavis de 10 jours, avant la date du début de la formation.

Convocations

Environ un mois avant le début de la formation, une convocation sera adressée au participant, accompagnée du planning, du plan d'accès à nos locaux et des codes de connexion à la plateforme numérique. Des documents pédagogiques peuvent être ajoutés.

Conditions de réalisation

En cas d'insuffisance de participants, l'epss se réserve le droit d'annuler, contre remboursement, ou de reporter un stage de formation, dans le respect d'un préavis de 10 jours, avant la date du début de la formation.

Elles témoignent ...



Alessandra
Prépa du samedi
ASS

J'avais une idée assez théorique de ce qu'est le métier d'assistante sociale, forgée à travers des recherches sur internet et quelques livres. La prépa de l'EPSS m'a permis de rentrer de façon beaucoup plus concrète dans le cœur du métier et de situer le rôle de l'Assistante Sociale par rapport aux autres métiers du social. J'ai pu mettre en valeur mes acquis d'expérience et donner une cohérence à mon parcours professionnel et personnel. Je craignais fortement l'épreuve orale, à cause de mauvais souvenirs scolaires. Or les nombreux exercices que nous avons faits au cours des séances m'ont redonné confiance et m'ont permis d'être prête à cet échange avec un jury. Au-delà des contenus, nos deux formatrices nous ont transmis leur passion pour ce métier, leur sens de l'écoute et l'esprit d'entraide qui les animent. Cela m'a motivée encore plus pour ce métier.

La Prépa Express proposée par l'EPSS est un très bon moyen de gagner en assurance pour le concours d'entrée. Cette semaine de préparation m'a permis de savoir mettre en avant mes expériences et connaissances et de les valoriser le mieux possible. Le suivi et l'accompagnement par les formatrices a été un vrai plus. Cette prépa permet également de rencontrer des personnes souhaitant suivre une formation dans le domaine social, et c'est un avant-goût des trois années de formation très appréciable et motivant.



Adeline
Prépa Express
ASS



Ecole pratique de service social
Etablissement composante de CY | Cergy Paris Université
www.epss.fr | epss@epss.fr

Paris : Siège social - 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - Tél. : (+33) 1 42 79 50 20 - Siret 784 281 065 00010
Cergy : 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise Cedex - Tél. : (+33) 1 30 75 62 96 - Fax : (+33) 1 30 75 62 87 - Siret 784 281 065 00036

Association loi 1901. N° Déclaration d'activité 11 75 014 72 75 - Code APE 8542 Z

Document réalisé en interne, juillet 2020 – ne pas jeter sur la voie publique.